



SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

BULLETIN D'INFORMATIONS

T R I M E S T R I E L

- J u i n 2 0 0 8

N° 61 ÉDITO

sommaire

Organisation de la santé

Nos dossiers

- Audience au Ministère de la santé p.2
- Perspectives du métier p.3

Repères

- Pratiques médicales p.4-5

Métier

- Penser la protection de l'enfance p.6-7
- Le plan santé jeune p.7
- Calendrier vaccinal p.8
- Articles prochain bulletin p.8
- RGPP p.8

Carrière

- CAPN p.9
- Résultat des mutations p.9

Vos droits

- Les enfants et la retraite p.10-11
- Cumul d'activité p.11
- Augmentation de l'ISS p.11
- Frais de déplacements p.12

Vie syndicale

- Congrès de Bordeaux p.13-14
- Représentativité syndicale p.14
- Elections non titulaires p.14
- Passage de témoin p.15
- Activité syndicale p.15
- Mémento p.15

La loi « santé, patients et territoires », titre provisoire, devrait être déposée devant l'assemblée parlementaire à l'automne 2008. La nouvelle organisation sanitaire repose sur la création des Agences Régionales de Santé (ARS) qui pourrait se faire par ordonnances dès cet été.

Cette réforme se justifie d'une part par la pénurie des médecins généralistes, leur répartition très inégale sur le territoire et le problème aigu de la permanence des soins, d'autre part par l'empilement des structures jugé préjudiciable au bon fonctionnement du système de santé. Les ARS regrouperaient les pôles « santé » et « médico-social » des DDASS et des DRASS, les Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH), les Unions Régionales des Caisses d'Assurances Maladie (URCAM), les Groupements Régionaux de Santé Publique (GRSP), les Missions Régionales de Santé (MRS) et une partie des services régionaux de l'assurance maladie.

Véritable administration, l'ARS deviendrait l'acteur territorial de référence dans le domaine de la santé, y compris de la prévention. Les différents rapports préparatoires parlent de partenariat avec l'éducation nationale.

Dans l'état actuel du service, la tentation est forte de penser que nous pourrions être intégré aux ARS comme le suggère d'ailleurs un des rapport préparatoire (rapport BUR). Nos rencontres avec des collègues de terrain prouvent que cette perspective n'est pas à rejeter d'emblée. Cependant le rapport Flajolet « relatif aux disparités territoriales des politiques de prévention sanitaire » est inquiétant car très réducteur sur nos missions. Le SNMSU reste attaché au maintien du service au sein de l'éducation nationale. Il sera sans concessions sur notre statut et nos missions.

Le SNMSU a demandé une audience à la DGESCO, service du Ministère de l'éducation nationale qui élabore et décide de nos missions. Nous devons connaître la position de notre Ministère de tutelle sur la place de la mission de promotion de la santé en faveur des élèves dans la nouvelle organisation de la santé, et la manière dont seraient organisés les partenariats avec les ARS. Le SNMSU va également interpellé le Ministère de la santé.

Il est évident que les médecins de l'éducation nationale ont un rôle de premier plan à jouer concernant la santé des jeunes. Dans les perspectives importantes de restructuration qui se profilent, ils doivent avoir une place incontournable dans un partenariat avec les ARS.

Que ces bouleversements en cours ne vous empêchent pas de passer de bonnes vacances, les plus sereines possibles...

Anne VIALLAT
Le 20 juin 2008